

Dépistage bucco-dentaire en Côte d'or en collège au niveau des élèves de 6ème

Introduction :

Menée pour la 4ème année consécutive, et en partenariat, la campagne de dépistage bucco-dentaire menée dans plusieurs établissements scolaires de Côte-d'Or s'appuie fortement sur les orientations nationales, régionales et locales des Autorités de santé, de l'Assurance Maladie et de l'Education nationale.

Au niveau national :

La Loi de santé publique votée en 2004 a fixé comme objectif de réduire de 30 % en 5 ans le risque carieux des enfants de 6 et 12 ans.

Dans cet objectif, l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes ont créé des rendez-vous gratuits de prévention le dispositif « M'T dents ».

« M'T dents » en pratique www.mtdents.info

- 1 Les enfants et les adolescents de 6, 9, 12, 15 et 18 ans reçoivent **une invitation**, un mois avant la date de leur anniversaire. Leurs parents prennent alors rendez-vous avec le dentiste de leur choix.
- 2 Le dentiste réalise un examen complet des dents et de la bouche et donne des conseils d'hygiène dentaire en fonction de l'âge. Cet examen est **sans avance de frais**.
- 3 Des soins remboursés à 100% : si le dentiste détecte des problèmes dentaires, l'enfant peut revenir effectuer les soins et bénéficier d'une **prise en charge totale**.

Depuis 2008, le Ministère de la Santé a inscrit « durablement la santé bucco-dentaire au nombre de ses priorités ¹ », en rappelant que **la santé bucco-dentaire est une « question de santé publique à part entière » et « de premier rang »**.

Au niveau régional :

Le Plan régional de santé publique (PRSP) a intégré l'amélioration de l'état de santé bucco-dentaire des bourguignons comme un de ses axes de travail. L'action de dépistage menée dans les collèges de Côte-d'Or est d'ailleurs subventionnée par le Groupement régional de santé publique (GRSP), sur des fonds de l'Assurance Maladie et de l'Etat.

Les différents régimes d'assurance-maladie de Bourgogne (CPAM, MSA, RSI) ont inscrit cet objectif de façon commune et coordonnée dans leurs plans d'actions à travers le Programme Régional de l'Assurance Maladie (PRAM).

(3 affiches parmi les 6 distribuées dans les établissements scolaires)



Au niveau de l'Education nationale :

L'Ecole est un lieu privilégié pour assurer une éducation à la santé en articulation avec les enseignements adaptés, et

répondre à la fois aux attentes et aux besoins des élèves ainsi qu'aux enjeux de santé publique.

♦ Les actions de santé permettent de développer chez les élèves : **un savoir, un savoir-faire, un savoir-être et un savoir devenir..**

♦ Les infirmières de l'Education nationale, qui sont des piliers dans les Comités d'Education à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans les établissements scolaires, sont mobilisées pour mener à bien cette mission et ont comme objectif **d'amener l'enfant à prendre en charge sa santé et à en être responsable.**

L'éducation suppose l'acquisition des compétences psychosociales et particulièrement : l'autonomie, l'initiative et le respect de soi dans cette action.

Au niveau de l'élève :

Vers 12 ans, les élèves ont un âge où la denture permanente se met en place. Les dents sont donc fragilisées et leur émail est très sensible aux attaques carieuses.

D'autres part : Les « pré-ados » consomment davantage de boissons et d'aliments sucrés et sont moins sensibles aux règles d'hygiène bucco-dentaire

Méthodes :

Cette année, la campagne a débuté le 22 octobre 2009. Elle se poursuivra jusqu'en juin 2010.

- **21 collèges concernés soit environ la moitié des collèges du département**
- **Soit 1987 élèves scolarisés**
- **89 classes de 6ème**
- **17 infirmières investies dans l'action**
- **21 chefs d'Etablissement partie prenante.**
- **6 Internes de 6ème année du service de chirurgie dentaire et de stomatologie du CHU de Dijon participants.**

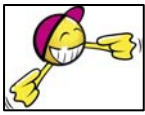
Ces établissements ont été choisis par l'équipe de pilotage (ICTD²-21, les responsables des services prévention : CPAM , MSA, Dentistes volontaires libéraux) en fonction de leur secteur géographique (mixité entre zones urbaine et rurale, présence dans un secteur économique ou social fragile voire défavorisé et des données épidémiologiques recueillies lors des dernières campagnes de dépistage.

Les études montrent que ces jeunes sont souvent issues de famille habituellement peu réceptive aux campagnes de prévention traditionnelles d'où la nécessité **d'aller à leur rencontre** pour les amener aux soins, ce que ne propose pas le dispositif M'T dents, puisque dans ce cadre, c'est aux familles de faire la démarche.

MOTS CLES : Education à la santé, hygiène et dépistage, dents, élèves, infirmière EN, partenariat

1- Déclaration de Roselyne Bachelot, sur l'organisation de l'offre de soins, le plan national de prévention de santé bucco-dentaire et la profession de chirurgien dentiste, le 20 septembre 2008 aux Issambres (Var)

2 - Infirmière conseillère technique départementale.



Plusieurs étapes pour une éducation à l'hygiène bucco-dentaire et une appréhension positive de « l'arrivée du dentiste »

Une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, réalisée en classe par l'infirmière scolaire et les animateurs en éducation pour la santé de la CPAM de Côte-d'Or (projection d'un film, travaux pratiques de brossage des dents, échanges avec les élèves).

Cette première étape permet d'apporter une information de base aux élèves et de leur apprendre les bons réflexes en matière d'hygiène bucco-dentaire.

Un dépistage bucco-dentaire :

Après avoir organisé le bon déroulement de la journée de dépistage, les infirmières reprennent alors les élèves par petits groupes et les invitent à pratiquer le bon geste de brossage en attendant de passer vers le chirurgien-dentiste équipé de gants, d'un miroir et d'une sonde à usage unique.
Objectifs : faire le point avec l'élève sur son hygiène bucco-dentaire, répondre à ses questions et l'aider à comprendre ce qu'il se passe dans sa bouche, détecter les éventuelles caries ou des problèmes de santé plus graves.

Une information des parents via une fiche de liaison qui permet de rendre compte de ce dépistage et de les avertir si un problème dentaire est dépisté.

Dans ce cas, le chirurgien-dentiste ayant fait le dépistage invite les parents à prendre rendez-vous très rapidement avec un chirurgien-dentiste pour faire les soins.

Une visite de contrôle au collège pour vérifier que les recommandations et les conseils d'hygiène bucco-dentaire ont été assimilés par les enfants (brossage des dents notamment) et que les soins ont bien été réalisés pour ceux qui en avaient besoin.

Un suivi par l'infirmière scolaire :

Les familles où l'accès aux soins semble problématique sont suivies individuellement par l'infirmière qui contacte les familles et parfois même accompagne l'élève chez son dentiste.



D'autres actions de terrain pour faire vivre « M'T dents » et aller à la rencontre des jeunes éloignés des systèmes de soins, dans les écoles maternelles et primaires.

La CPAM de Côte-d'Or réalise des séances de sensibilisation et de dépistage bucco-dentaire dans les

écoles de Côte-d'Or classées en zone précaire ou difficile (266 élèves de CE1 vus en 2008-2009).

La CPAM soutient également la Ville de Dijon pour son action de « brossage de dents » dans les 35 écoles maternelles et élémentaires de la ville.

La MSA Bourgogne propose une sensibilisation des futures mamans à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire pour les inciter à consulter leur chirurgien-dentiste pendant la grossesse et après l'accouchement.

Un bilan bucco-dentaire est proposé aux enfants de 3 et 7 ans pour permettre d'instaurer très tôt de bonnes habitudes en matière d'hygiène bucco-dentaire et insister sur la nécessité d'un dépistage précoce via notamment le dispositif « M'T dents ».

Les jeunes de 15 ans qui n'ont pas réalisé leur examen « M'T dents » font également l'objet d'une attention particulière et bénéficient d'une sensibilisation.

Le service de Promotion de la santé des élèves de l'Inspection académique : les médecins et infirmières de l'Education nationale, interviennent auprès des parents d'élèves lors de la visite médicale obligatoire en Grande section de maternelle (5 et 6 ans), pour présenter et faire connaître le dispositif « M'T dents », diffuser une documentation ainsi que distribuer à chaque élève une brosse à dents.

Résultats : (année 2008/2009)

A 12 ans, 25% des jeunes sont porteurs d'une ou plusieurs caries et 38% présentent un brossage de dents insuffisant. C'est le constat effectué à l'issue de la campagne de dépistage.

Lors de la 2ème visite de contrôle, 48% des enfants qui étaient porteurs d'une ou plusieurs caries se font généralement soigner entre temps (ou sont en cours de soins) et 75% ont amélioré leur hygiène bucco-dentaire (brossage mieux réalisé) par rapport à la première visite.

Parmi les élèves non soignés lors de la visite de contrôle, 34% bénéficient d'un suivi personnalisé de l'infirmière scolaire avec une relance téléphonique aux parents.

Suite à cette relance, 44% accèdent aux soins.

Pour une poignée de jeunes ayant un état dentaire déplorable et nécessitant des soins sous anesthésie, la CPAM prend en charge entièrement les frais inhérents aux déplacements et soins en milieu hospitalier sur Dijon.

Au final :

72% des élèves dépistés et qui présentaient un problème dentaire (caries ou autre) accèdent aux soins en fin d'action.

Conclusions :

Un résultat très encourageant, qui illustre toute l'utilité et la finalité de cette action de prévention en terme d'accès aux soins et d'éducation à la santé (l'amélioration constatée de l'hygiène bucco-dentaire est induite par un changement de comportement de l'enfant).

Un **travail en réseau** qui réunit les forces de l'Assurance Maladie, de la Mutualité sociale agricole, des infirmières de l'Education nationale, des chirurgiens-dentistes et des internes en 6ème année du service de chirurgie dentaire et de stomatologie du CHU de Dijon qui, de part cette action ; apprennent à mieux aborder les jeunes dans la relation de soins.

Article écrit par Christiane Grojean (ICTD-21) et Guillaume Geney responsable communication CPAM.